

16-30 juin  
1997

N° 74

quatrième  
année

# CAMBODGE NOUVEAU

Politique Economie Finances

**DANZAS**

The worldwide Transportation Network

4 ans  
sur le terrain...

tel/fax + 855/23 723464  
Cte: Christophe LEFEBVRE

*le fusil ou le dollar ?*

**L** y a quantités d'hommes fortement armés, qui n'ont pas été formés à l'argumentation raisonnée mais plutôt à en découdre, des rivalités qui ne demandent qu'à s'exprimer, de fortes animosités, bref une ambiance hautement inflammable, de sorte qu'on devrait se féliciter, se sentir soulagé que les escarmouches du 17 juin, qui ont fait deux morts et plusieurs blessés, devant la résidence du premier Premier Ministre, n'aient pas tourné à la bataille rangée.

Il s'agissait de querelles entre gardes du corps. Mais le fond de l'affaire, c'est que le Funcinpec ressent la situation existante comme injuste. Il a gagné les élections en 1993, a consenti à partager le pouvoir avec le PPC, accepté la coalition, et pourtant le temps depuis lors ne lui a pas vraiment réussi.

C'est la volonté de rétablir l'équilibre qui anime le Funcinpec. On renforce les unités de gardes du corps, on les arme, on négocie avec les khmers rouges d'Anlong Veng comme on l'a fait avec les gens de Pailin, ... on s'allie tous azimuts, qu'il s'agisse de Sam Rainsy, ou dans d'autres leng Sary, Khieu Samphan.

Mais comme il s'agit d'adversaires déclarés du second Premier ministre, comme toutes ces alliances reviennent à reconstituer les camps tels qu'ils existaient lorsque le GCKD combattait l'Etat du Cambodge, le risque existe évidemment que l'on retourne aux façons de s'expliquer de cette époque.

Les temps ont changé pourtant. Les Cambodgiens ont goûté à la paix. Pour la guerre, les chefs n'auraient plus de troupes.

La motivation, maintenant, c'est le business, l'emploi, les salaires, le niveau de vie. On a besoin de l'aide internationale. Il ne faut pas

**S**ituation confuse du côté d'Along Veng. On ne sait pas, ce 19 juin, si Pol Pot est en fuite avec 250 de ses derniers fidèles, et tenant en otages ses principaux collaborateurs, dont Khieu Saphan, Ta Mok, etc... Ou si, revenu à Anlong Veng, il est au contraire prisonnier d'un groupe décidé à se rendre au gouvernement rallié autour de Khieu Samphan. Qui serait disposé à livrer Pol Pot en échange d'une certaine mansuétude.

Une chose est certaine, l'exécution de Son Sen, le 9 juin, avec les membres de sa famille et ses gardes du corps, sur l'ordre de Pol Pot. Le chef d'état-major adjoint Nhiek Bun Chhay a rendu publiques les photos. Son Sen avait été chef d'état-major des forces khmères rouges, ministre de la Défense du Kampuchea démocratique. Il était le principal responsable des horreurs de Tuol Sleng.

### la guerre est finie ...

Au-delà de ces péripéties mal connues, l'essentiel est que les derniers "durs" d'Along Veng sont au bout du rouleau. Dans la confusion et dans le sang s'achève la période sinistre des khmers rouges commencée à la chute de Phnom Penh il y a 22 ans. Ces derniers soubresauts ne doivent pas cacher une excellente nouvelle : la fin d'une très longue guerre.

### ... mais la paix est fragile

On observe toutefois que les interprétations et les commentaires diffèrent, voire s'opposent entre Funcinpec et PPC. Pour le général Nhiek Bun Chhay, Funcinpec, qui a mené les négociations avec les gens d'Anlong Veng, l'objectif est de terminer la guerre le plus tôt possible, de hâter la réconciliation. Mais aussi

## pyromanes et pompiers

de récupérer pour renforcer le Funcinpec tout ce qui peut l'être. Renforts en voix pour les élections, celles des combattants et de leurs familles qui seront reconnaissants au Funcinpec d'avoir mis fin à la guerre (surtout si le gouvernement les traite convenablement). Renfort politique si Khieu Samphan crée vraiment un mouvement politique qui viendrait grossir le FUN. Renfort en forces armées, en puissance de feu, pour le cas où il aurait un jour une bataille entre Funcinpec et PPC.

### aucune confiance

Tout cela, c'est évidemment tout ce que le PPC refuse absolument. La balance des forces, qui est actuellement à son avantage, il n'entend pas qu'elle change. D'autre part il reste une énorme inimitié, pour dire le moins, entre anciens khmers rouges, et singulièrement entre Khieu Samphan et le second Premier Ministre. Comme dans les partis communistes depuis Lénine, les tendances adverses s'éliminent physiquement chez les khmers rouges. Hun Sen lui-même a échappé en 1976 aux énormes purges commandées par Pol Pot.

Il ne fait aucune confiance aux soi-disant ralliements, trahisons, captures des "durs" d'Along Veng. Il y voit plutôt les trucs, les dernières manoeuvres de gens qui se trahissent pour sauver leur peau. Qu'il ne faut pas croire.

On peut imaginer qu'il y a du dépit dans l'attitude du second Premier Ministre, parce que, manoeuvrant lui aussi, il aurait secrètement approché Son Sen, pour qu'il s'empare des autres, ou les élimine. Manoeuvre éventée ...

En tous cas, le PPC rappelle que toutes les négociations avec les khmers rouges sont illégales,

puisqu'ils ont été déclarés hors la Loi par l'Assemblée nationale en 1994.

Pour lui, la seule attitude est de laisser les khmers rouges aller à leur fin. Elle est proche de toutes façons. Khieu Samphan ni les autres ne représentent plus rien.

### il faut choisir

Hun Sen est catégorique : si le Funcinpec sauvait Khieu Samphan in extremis, si celui-ci créait vraiment un parti comme il en aurait l'intention, si ce parti se ralliait au FUN, s'en serait fini de la coalition. "Il faut choisir".

Plus de coalition ? Il faut mesurer la portée de la chose : ce serait un complet désastre. Un pays coupé en deux et, succédant à un effort pour collaborer, une franche hostilité entre les deux grands partis. Là, le recours aux armes, et en grand, ne serait plus à exclure. En l'absence de dialogue, les chefs donnant libre cours à l'esprit de rivalité, il deviendrait probable. On irait à l'anéantissement réciproque.

### halte aux feux

Alors que se lève un vent de tempête, un garde-foi semble demeurer solide : le Comité Mixte des Forces de Sécurité. C'est lui qui a le pouvoir d'étouffer les escarmouches, de les empêcher de dégénérer en bataille.

C'est là que se situe le centre nerveux. De l'attitude du Comité Mixte, au cas où les relations entre les deux Premiers Ministres tourneraient à l'hostilité ouverte, tout dépend.

Ce que l'on a vu ces derniers mois, ce sont de petits feux. Ils pourraient provoquer un embrasement général.

Le Comité Mixte a en somme la responsabilité du corps des pompiers. Tâcher de prévenir l'incendie. Et s'il se déclare, tout faire pour le circonscire, et pour maîtriser les pyromanes.

A l'intérieur

SPECIAL ECONOMIE FINANCES

APSARA : Siem Reap - Angkor

Général Skadavy M. Ly Roun

pages 2 - 3 - 4 - 5 - 7

page 7

page 8



## ECONOMIE et FINANCES



la veille de la réunion des bailleurs de fonds d'une part, et de l'entrée du Cambodge dans l'ASEAN d'autre part, quel est l'état de santé du Cambodge ? Rappelons que ces deux échéances sont bien différentes. L'ASEAN accueille le Cambodge tel qu'il est, sans trop s'interroger son état. L'essentiel est d'être dix dans l'Association pour marquer son trentième anniversaire. Que chaque pays membre s'arrange pour se conformer aux règles du CEPT (*Common Effective Preferential Tariff*) dans les délais prévus, voilà le règlement intérieur.

Les bailleurs de fonds, multilatéraux -FMI, Banque Mondiale, Union Européenne, Banque Asiatique de Développement- comme bi-latéraux -Japon, France, Etats-Unis, Allemagne, Australie, etc...- ont une tout autre approche. Ils aident volontiers le Cambodge, ils lui accordent même un soutien exceptionnel, mais cette aide n'est pas inconditionnelle. Il faut que les Cambodgiens la méritent. Il existe tant d'autres pays à aider ! L'argent disponible doit aller là où il est le mieux utilisé.

Les bailleurs de fonds sont donc très attentifs au comportement du gouvernement cambodgien. Et ces derniers mois, certains aspects de ce comportement les ont agacés. Toute la question est de savoir si l'on est dans une sorte de mimodrame, si les mesures de sévérité prises par le FMI en novembre dernier ne sont qu'un froncement de sourcil destiné à impressionner les responsables, sans aucune intention réelle d'aller au-delà ; Ou bien si l'agacement risque de s'aggraver et de gagner les autres bailleurs de fonds. Ce qui provoquerait une crise économique, financière, sans doute politique, grave.

**pas si mauvais !**

En fait l'élève Cambodge n'est pas si mauvais qu'on le croit, nous dit un Conseiller financier anonyme. Il va à l'examen avec des faiblesses, bien sûr, mais aussi avec un assez bon dossier. Le problème est plutôt du côté des examinateurs. Ils sont devenus beaucoup plus sévères pour le Cambodge qu'ils ne le sont pour d'autres pays "en transition". Quelles indulgences pour certains pays de l'Est, par exemple, qui sont aux mains de la mafia ! Au Vietnam, toujours communiste, il n'y a pas de privatisations, et l'on vient même de décider que le parti serait représenté dans les entreprises ! Au Cambodge, à la différence du Vietnam, on a complètement rejeté le communisme, on privatise, on libéralise... tout est libre, tout est possible -et même peut-être un peu trop, avec la drogue et le reste.

Oui, il y a des problèmes, le bois, le caoutchouc, les exonérations arbitraires de taxes... Mais ces fraudes ont toujours existé, et elles ne sont peut-être pas sans remèdes.

On exige plus du Cambodge que des autres. En réalité il peut très bien soutenir la comparaison avec d'autres pays en transition.

**la faute aux politiques**

Pourquoi alors cette hargne ? C'est que les bailleurs de fonds ne sont pas contents des comportements politiques.

Les dirigeants passent leur temps à se combattre, l'Assemblée nationale ne se réunit plus, la préparation des élections prend du retard... De sorte que les bailleurs de fonds perdent confiance dans le système politique et dans les dirigeants. Les derniers signaux en provenance de Phnom Penh sont désastreux. On voit bien que la

préoccupation majeure des deux Premiers ministres c'est, pour l'un, de tirer avantage de la fin des khmers rouges d'An Long Veng. Pour l'autre, de l'en empêcher. La fusillade du 17 juin entre gardes du corps des deux Premiers ministres montre bien que le débat politique se réduit à un rapport de forces armées.

Il est vrai qu'on peut tirer de cet incident une conclusion relativement rassurante : le conflit est resté très circonscrit. Le pétard a été vite étouffé.

**quelle gestion ?**

L'ambiance politique cependant soulève des doutes -et c'est bien là l'essentiel pour les bailleurs de fonds-, sur l'importance que les deux Premiers ministres attachent à la bonne gestion de l'aide extérieure et à celle des finances de leur pays. Au lieu de se consacrer à cette gestion, à augmenter les recettes du budget, à se préoccuper d'améliorer le niveau de vie de la population, ils s'occupent avant tout de leur rivalité. A cette rivalité, ils sacrifient tout, les ressources naturelles du pays, la démocratie, le fonctionnement du gouvernement et celui de l'Assemblée nationale, la justice, des vies humaines, l'image du Cambodge à l'extérieur, les recettes du tourisme...

**attention au naufrage ...**

Il ne s'agit pas seulement de coups de canif à une orthodoxie financière théorique, mais bien d'effets concrets. Si les recettes des douanes sont nettement au-dessous des prévisions à cause d'exonérations arbitraires et de fraudes en tous genres, si l'argent de l'exploitation des forêts, et celui des ventes de caoutchouc, et celui des pierres précieuses, n'entrent pas dans les caisses de l'Etat, cela signifie

que les salaires de misère des fonctionnaires ne peuvent pas être relevés, et qu'il est vain dans ces conditions de leur demander d'être compétents, honnêtes et dévoués.

Cela signifie aussi que l'on sacrifie "le social", c'est à dire l'Education et la Santé.

Les bailleurs de fonds ne peuvent pas être satisfaits si quelques dirigeants s'enrichissent de façon frauduleuse, dépensent leur temps et les ressources du pays pour leurs querelles et leurs intérêts propres, et laissent à la communauté internationale, bailleurs de fonds et ONG, le soin de développer dans le pays ce qui coûte sans rapporter : infrastructures, déminage, enseignement, formation, santé, ... Ces dirigeants ne semblent pas voir qu'à pousser trop loin le bouchon, à trop secouer le bateau, ils le feront couler...

**le FMI ... et les autres**

Et pourtant, les bailleurs de fonds savent bien que s'ils diminuent ou suspendent leurs aides, les premières victimes ne seront pas les vrais responsables mais les Cambodgiens de base.

Lorsque le FMI en novembre dernier a suspendu 20 millions de dollars de prêts destinés à alimenter les réserves de change, les conséquences n'ont pas été grandes, parce que les autres bailleurs de fonds ont pour leur part poursuivi leurs concours. Mais si le FMI, comme il semble probable, "retient" les 40 millions de dollars (2 fois 20) prévus pour 1997, le manque sera sensible. Si de surcroît la Banque Mondiale, qui suit toujours de près le FMI, et doit engager d'ici novembre 20 millions de dollars, arrête elle aussi son aide, si les bailleurs bilatéraux freinaient, alors ce serait un désastre économique, doublant la crise politique.

**A PROPOS ...****visiteurs**

Les Taïwanais ont été les plus nombreux à débarquer à Pochentong en mai : 3 199, dont 1 888 touristes et 1 307 hommes d'affaires. Suivent les Japonais (2 283), les Chinois (2 192), les Américains (1 903), les Thaïlandais (1 798), les Français (1 525), etc... Total : 25 597 dont 17 125 touristes (en diminution par rapport à avril : total 29 366 dont

20 553 touristes).

Le total arrivées + départs de passagers internationaux, en mai, avec 52 949 voyageurs, est en augmentation de 17,5 % par rapport à mai 1996. (source : CAMS/ SCA).

**salaires comparés**

Les salaires dans l'industrie textile, en dollars par heure de travail :

- Thaïlande : 1, 41
- Chine : 0, 48

- Indonésie : 0, 46

- Vietnam : 0, 39

(source : *Far Eastern Economic Review* et *Straits Times*).

Il est difficile de donner un chiffre pour le Cambodge. Si l'on compte 50 heures de travail par semaine, et 200 heures par mois, pour un salaire mensuel de 40 dollars, on a 0, 20 dollars par heure de travail, soit nettement moins encore qu'au Vietnam. "Salaires très faibles, mais les rendements sont plus faibles au

Cambodge qu'ailleurs", disent les responsables du textile.

**un pieu pour le Tonle Sap**

"Pour mesurer la profondeur du Tonle Sap et l'évolution de cette profondeur, il suffirait de planter au milieu un solide pieu en béton que l'on graduerait avec des encoches et de la peinture" nous dit un lecteur. "Ce moyen très simple et pas cher mettrait fin aux spéculations et aux estimations hasardeuses".



# ECONOMIE et FINANCES

**P**as de meilleur guide pour s'aventurer dans le paysage divers des finances et de l'économie cambodgiennes que le *Memorandum sur la politique économique et financière pour 1997* mis au point par le Ministère des Finances en consultation avec le FMI. Ce document indique clairement les faiblesses de chaque domaine considéré, et les objectifs sur lesquels se sont mis d'accord Gouvernement Royal du Cambodge et le FMI.

Il est en quelque sorte admis que le FMI poursuivra son aide au Cambodge, dans le cadre de l'ESAF -*Enhanced Structural Adjustment Facility*- dans la mesure où le gouvernement aura corrigé ses faiblesses et atteint les objectifs qu'il s'est lui-même fixés.

## les Prix l'inflation

**C**omparés à ceux de pays où l'inflation atteint deux et parfois trois chiffres, les prix au Cambodge sont relativement bien contrôlés. On n'atteint pas tout à fait l'objectif du Plan, 5 % d'inflation par an, mais le décalage est modéré.

Sur un an, de mai 1996 à mai 1997, selon les chiffres du Ministère du Plan maintenant responsable des statistiques, on observe une différence de 7 %.

Il existe plusieurs modes de calcul. L'un des plus significatifs, la comparaison des 3 derniers mois précédant les mois comparés donne, pour mai, une différence de 6,31 %. Si l'on considère les 12 mois précédant mai 97 aux 12 mois précédant mai 1996 : 6,56 %. De toutes façons, ces données sont plutôt bonnes.

On fait encore observer à la

Banque Nationale, que ces 7 % ne sont pas dus à une création monétaire artificielle. L'augmentation de la masse monétaire correspond bien à la croissance du PIB.

Si la masse monétaire semble augmenter plus que le PIB nominal, c'est à cause de deux phénomènes :

- les envois de capitaux des Khmers à l'étranger;
- mais plus encore, la vitesse de circulation de la monnaie ralentit. Elle est au Cambodge de très loin supérieure à ce qu'elle est en France (dans la proportion de 1 à 17 !) : on se sert de son argent rapidement. Or cette vitesse tend à diminuer.

En effet, les gens prennent progressivement confiance dans le système bancaire, et dans la monnaie, et mettent leurs dollars à la banque au lieu de les conserver chez eux (le rapport peut être actuellement de 1 à 13). De ce fait les réserves des banques augmentent, et on voit apparaître dans les chiffres officiels une augmentation de la monnaie scripturale. Mais il n'y a pas création de nouveaux moyens de paiement face aux biens et services : simplement, de l'argent qui échappe aux statistiques (on ne connaît pas l'importance des réserves en dollars conservées par les particuliers) entre dans la masse monétaire officielle.

Ce "déstockage" de moyens de paiement déjà existants explique en grande partie les 7 % d'inflation, estime-t-on à la banque Centrale.

Le phénomène qu'il faut retenir c'est la *confiance croissante des gens dans le système bancaire d'une part, dans la monnaie d'autre part.*

Avec une remarque : cette confiance est encore fragile. On a bien vu au cours des derniers mois que les tensions politiques incitent les déposants à retirer

aussitôt leur argent des banques, quitte à le rapporter quelques jours plus tard.

Les réserves ont atteint fin 1996 723.286 milliards de riels, 49 % de plus que fin décembre 1995, représentant 2,4 mois d'importations -un niveau satisfaisant.

## la Monnaie

**E**lle est au total remarquablement stable. La parité riel/dollar, 2539 riels pour un dollar en décembre 1995, était à 2720 en décembre 1996. Pour avril : 2748 et 2750 en mai. Pendant les 12 mois avril 1996 - avril 1997, le riel s'est apprécié de 7,8 % face au Franc français, de 10,9 % face au Yen, de 12 % face au Deutsche mark; déprécié de 6,4 % face au Dollar américain.

## Balances

**L**a balance commerciale est évidemment en déficit : de 651,5 milliards de riels en 1994, de 814,8 milliards en 1995, de 1121,3 milliards en 1996 (+ 38 %).

Les exportations portent sur un petit nombre de produits, la valeur ajoutée est faible, les recettes sont encore affaiblies par une fraude importante, et des exonérations de taxes (*voir Douanes*). La balance des paiements est cependant en excédent, 189,4 milliards de riels, grâce aux investissements privés directs, à l'aide internationale, et aux emprunts.

### objectifs : atteignables

Pour ce qui concerne les recommandations du FMI, la Banque centrale est en mesure de les respecter toutes, en particulier :

- la surveillance des banques commerciales (dont on sait bien qu'un petit nombre seulement, sans doute moins de 10, sont de véritables banques). Le FMI recommande "l'inspection, sur place, avant la fin juin de 4 banques commerciales par des sociétés d'audit de réputation internationale, et de 4 autres avant la fin de l'année";
- l'abandon par la Banque centrale des 3 joint ventures qu'elle a encore avec 3 banques commerciales;
- la préparation de la privatisation de la Banque du Commerce extérieur.

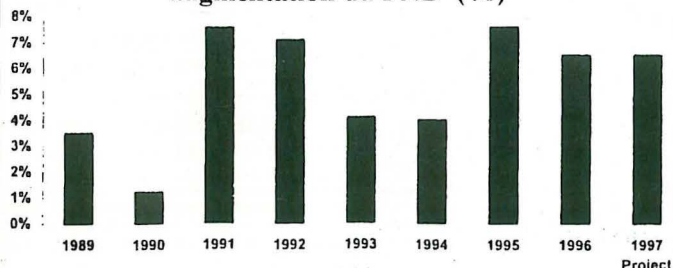
Du point de vue législatif, la Loi sur la Banque centrale a été adoptée, mais on attend encore la Loi sur le Change et la Loi sur le Système bancaire : c'est du ressort de l'Assemblée Nationale.

Bien que l'on ne puisse faire aucune prédiction, il est probable, estiment certains experts à la Banque Centrale, que les bailleurs de fonds cessent leur aide au Cambodge, même si le FMI décidait d'interrompre ses prêts. Ils fronceront les sourcils et poursuivront leur aide.

Les aides extérieures comblent le déficit budgétaire (pour près de 50 % du budget). Si ces aides cessaient, il faudrait alors recourir à la création de monnaie. Il y aurait dévaluation, hausse des prix, et une crise économique grave s'ajouterait à la crise politique. Ce serait un désastre. Ce n'est pas l'intérêt des bailleurs de fonds, qui ont des intérêts au Cambodge ...

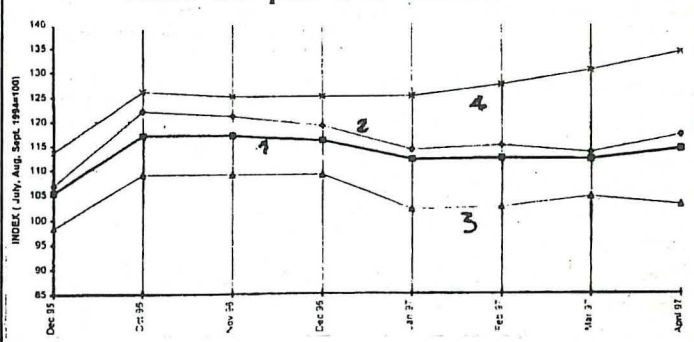
(suite page 4)

augmentation du PNB (%)



source : Bulletin Mensuel de Statistiques, Ministère de l'Économie et des Finances

indice des prix à la consommation



-1 : moyenne -2 : aliment/boissons -3 : logement -4 : transp/communic.



## ECONOMIE et FINANCES

## les Douanes

**L**es recettes douanières contribuent pour 70 % environ aux recettes totales du budget. Elles sont donc l'objet d'une attention particulière.

Or les recettes douanières demeurent très au-dessous des prévisions : en février 1997, relève le Ministère des Finances dans son *Bulletin Mensuel de Statistiques*, avec 23 milliards de riels, elles sont de 36 % au-dessous de l'objectif budgétaire mensuel.

Ce résultat provient de la faiblesse des activités d'import-export. Il est dû aussi à la prolifération des exemptions de taxes, arbitrairement distribuées. En principe, la loi devrait prochainement préciser les règles d'attribution des exemptions. C'est l'un des points sur lesquels le FMI insiste tout particulièrement.

## Imports

Les importateurs, dès que la valeur de la marchandise dépasse 5000 US\$, doivent passer par les contrôles à l'embarquement ("pre-shipment inspection" ou PSI). Ces contrôles sont réalisés par la société SGS (*Société Générale de Surveillance*, suisse), qui a des succursales partout dans le

monde.

En principe, toutes les exemptions de contrôles SGS sont maintenant supprimées.

Le mécanisme est le suivant : importateur informe SGS à Phnom Penh ("déclaration d'importation"), qui informe à son tour le bureau SGS du port d'embarquement (Singapour, Le Havre, ...). De son côté, le fournisseur, à Singapour, au havre, informe le bureau SGS local sur la nature et la valeur de la marchandise.

SGS Singapour, ou Le Havre ... contrôle la marchandise au départ, délivre un certificat concernant la nature et la valeur de la marchandise, et scelle le container. Il envoie copie de ce certificat à la douane de Phnom Penh.

Le certificat SGS ne lie pas la douane. En principe, elle vérifie tout. En fait, elle peut soit se reposer sur le certificat SGS, soit procéder à sa propre inspection : elle fait des visites partielles (des sondages), et si rien d'anormal n'est constaté, le reste est admis ("quantités et poids admis").

Elle peut au contraire demander un redressement, avec documents à l'appui. Les contestations peuvent porter sur les taux (7 % ou 35 % ?). En fait le cas est assez rare. Il y a une bonne entente entre les Douanes et SGS, qui se réunissent une fois par semaine.

Néanmoins le système est encore très perfectible. On ne pratique plus les "contrôles a posteriori" comme autrefois, c'est à dire une inspection supplémentaire, sur décision ponctuelle de la hiérarchie des Douanes. Cette pratique, qui pouvait aboutir à des sanctions, constituait un "bâton" efficace, elle avait pour résultat d'augmenter les rendements. "Si l'on vérifiait systématiquement les déclarations d'importations des années passées pour relever erreurs et anomalies, nous dit notre interlocuteur, on pourrait augmenter d'au moins 5 % les droits déjà perçus".

## les exonérations indues

Les exonérations de taxes accordées par le CIB, ou au plus haut niveau, contribuent pour une très large part au faible rendement des Douanes.

Le Directeur des Douanes M. Sar Ho estime à 23 millions de dollars les exemptions accordées en 1996, soit 15 % environ des recettes douanières.

Si les recettes des Douanes pour les 5 premiers mois de 1997 ont atteint 75 millions de dollars, en légère augmentation sur les mêmes 5 mois de 1996 (71 millions), c'est dû pour une part à la diminution des exemptions de taxes. Des calculs détaillés sont en cours.

"Le CDC accorde n'importe quoi", nous dit un spécialiste anonyme. Les exonérations bénéficient soit à l'importation (voitures, carburants, confection, etc ...), soit à l'exportation (caoutchouc, etc ...)

Un chiffre : en avril 1997, les recettes douanières ont atteint 41,8 milliards de riels (proche de la moyenne : 42 milliards). Les prévisions du FMI (ses "souhaits") sont : 48 milliards par mois, 6 de plus.

Or les exonérations pour le même mois d'avril ont atteint 21,7 milliards de riels, plus de la moitié des recettes.

On voit qu'il suffirait qu'une partie seulement des exonérations soit supprimée pour que l'objectif puisse être atteint.

Pour atteindre les prévisions du FMI, il suffirait de diminuer les exonérations de 12 %, "objectif parfaitement atteignable. A mon avis, il serait très possible de les diminuer de 20 %" dit notre interlocuteur.

Pour cela il faudrait vérifier de

près les exonérations dont bénéficient les ambassades, les organisations internationales, les sociétés qui investissent... leurs services d'achat abusent de leurs possibilités, se font des complices dans l'administration, et revendent une grande partie des produits, voitures, carburant ... qu'elles ont acheté en exonération.

"Oui, on voit beaucoup de choses pas orthodoxes", nous dit notre interlocuteur. Il y a des fraudes importantes à l'importation : les voitures, les matériaux de construction, le carburant, l'alcool, les cigarettes ... entrent en fraude en grandes quantités, et sont revendus à des prix anormalement faibles.

Pour la confection, il est arrivé que soient importées des pièces toute coupées, des vêtements pratiquement finis, pour lesquels la valeur ajoutée au Cambodge est encore de loin inférieure aux 35 % admis, par faveur, par l'Union Européenne, pour avoir droit au label "made in Cambodia".

"On peut dire que la fraude est de loin plus importante que la non-fraude. Il serait à mon avis possible, pratiquement, d'augmenter les recettes de 30 % dans ce domaine".

## Exportations

Alors que les Douanes ne sont pour rien dans les exemptions accordées en haut lieu à certains importateurs, pour les exportations en principe les Douanes sont seules concernées.

Avec des exceptions importantes toutefois : le caoutchouc bénéficie d'exonération de la taxe de 10 % à l'exportation (voir "Importation, Exportations ... et interrogations, CN n° 70")

Mais là les difficultés sont matérielles. Tout vérifier est impossible. Pour le bois, c'est une évidence. Pour la drogue par exemple, il faudrait des chiens, un laboratoire, des spécialistes, ... Il faudrait aussi des réseaux d'informateurs, mais cela coûte cher.

Pour les vêtements, dont les exportations augmentent rapide-

## importations (millions de riels)

	1994	1995	1996
<u>en exemption de taxes</u>	<u>1 640,0</u>	<u>2 279,2</u>	<u>1 904,7</u>
cigarettes	357,0	471,8	551,0
motos	83,8	88,3	48,4
bière	37,1	35,9	36,0
video-cassettes	57,4	36,4	16,1
télévisions	54,3	42,4	35,0
magnétophones	10,6	9,8	6,6
or	200,6	747,4	108,0
véhicules	28,7	54,0	64,7
matériaux de construction	63,0	47,1	51,4
vêtements	27,5	42,0	56,0
tissus	89,6	30,7	26,4
produits pétroliers	156,2	243,2	337,7
sucre	23,6	15,4	35,3
ciment	12,6	30,0	39,7
fer/acier	6,0	10,6	13,0
autres	431,4	373,2	478,7
<u>non exemptés</u>	<u>420,7</u>	<u>839,7</u>	<u>1 140,5</u>
importations gouvernement	98,2	98,7	183,6
denrées aide	243,2	246,9	242,6
autres	79,3	494,0	714,2
<b>total</b>	<b>1 895,7</b>	<b>3 118,9</b>	<b>3 045,2</b>

source : Revue de Statistiques Economiques et Financière, Banque Nationale (avril 97)

## recettes douanières (mia riels)

janvier	41, 083
février	35, 155
mars	44, 645
avril	41, 841
mai	41,230



# ECONOMIE et FINANCES

ment, comme pour le caoutchouc, comment vérifier que les containers ne contiennent pas autre chose (marijuana), mêlé aux vêtements ? Il faudrait tout décharger, et sans compter le nombre d'agents nécessaires, les échanges seraient très ralentis. Il y a eu des saisies (voir "La Drogue", CN n° 70).

## réexportation

Il y a enfin de la fraude à la réexportation. Les produits entrant au Cambodge pour être réexportés ne paient, logiquement, pas de droits. En fait, il y a des fuites, tout n'est pas réexporté, notamment des produits électroniques, cigarettes, alcools, ... qui échappent ainsi aux taxes d'importation.

## les Impôts

**A**sses bonnes nouvelles sur le front des impôts. "Depuis le début de l'année, les recettes sont, en gros, conformes aux prévisions et en très nette progression sur 1996", nous dit le directeur des Impôts M. Hong Tha.

### recettes (milliards de riels)

avril 1996	5,2
avril 1997	plus de 10
mai 1996	7,4
mai 1997	11,5

"Si l'évolution se confirme, les objectifs de la loi de Finances pour 1997 seront atteints".

### quatre impôts

• L'impôt sur les bénéfices rapporte à l'Etat 33 % de ses

recettes fiscales. Il s'agit d'un impôt sur le chiffre d'affaires : 1 % doit être payé chaque mois à titre d'acompte mensuel. A la fin de l'année, on ajuste les comptes, mais ce 1 % sur le CA est l'impôt minimum, qu'il y ait bénéfices ou non. L'impôt sur les bénéfices existe depuis 1995. Il s'applique à toutes les entreprises, même aux investisseurs étrangers.

• la taxe sur le chiffre d'affaires rapporte aussi 33 % des recettes fiscales.

• les droits d'accise ou "impôts sur certains biens et services", environ 10 % des recettes fiscales, sont un droit indirect perçu depuis plusieurs années sur certaines marchandises comme les boissons gazeuses, le pétrole. En mars dernier on y a ajouté les voitures (taux : voir CN n° 69), et à partir de juillet ces droits seront étendus aux télécommunications internationales (2 %), aux hôtels (10 %), au transport aérien (2 %). Les hôteliers font observer que les taxes atteindront pour eux 20 % ... (voir "Impôts, du nouveau", CN n° 69).

Les droits d'accise sont perçus par les Douanes.

• l'impôt sur les salaires rapporte environ 10 % des recettes fiscales.

Le recouvrement a fait de grands progrès, souligne M. Hong Tha. Il faut voir que le contrôle fiscal n'a même pas encore un an d'existence (ce sera le 15 juillet). Nous avons maintenant 60

u cours de 1996, indique la

personnes, en trois brigades :

- le contrôle
  - la vérification des entreprises
  - les enquêtes et recouvrements.
- Naturellement, il y a comme partout de mauvais payeurs. Mais il existe toute une série de mesures que nous pouvons appliquer : les relances, les taxations d'office, les poursuites ... On peut aussi avoir recours à des mesures comme la cessation d'activité des importateurs, le

blocage des comptes bancaires; on peut mettre fin à une licence de commerce; on peut procéder à la saisie des marchandises ... Les contribuables peuvent naturellement de leur côté porter le litige devant le Tribunal. Pour éviter autant que possible d'en arriver à ces conflits, on étudie la création d'un Conseil de Conciliation, qui pourrait être créé par sous-décret. On espère dès 1997.

## les Investissements

**A**vec 768, 7 milliards de riels en 1996, selon la *Revue de Statistiques Economiques et Monétaires* de la Banque Nationale du Cambodge, les investissements directs ont plus que doublé par rapport à 1995. Principaux secteurs : la Banque avec la création de 4 nouvelles banques, la construction (hôtels, appartements, immeubles de bureaux, aéroport, ...), l'industrie légère (confection, tabac, boissons, traitement du bois, ...). Le Bureau Cambodgien des Investissements (CIB) a d'autre part récemment publié la liste des projets d'investissements qu'il a agréés du 1er janvier au 30 avril 1997.

**65 projets ont été agréés, pour un total de 360,3 millions de dollars.**

Ils doivent assurer, une fois en pleine activité, **27 670 emplois**. Le montant des investissements agréés est environ le double de celui de la même période de 1996.

### surtout de la confection

Sur ces 65 projets, 35, plus de la moitié, sont des usines textiles. S'y ajoutent trois usines de chaussures.

Il est évident que la confection, qui bénéficie d'une totale exemption de droits à l'importation et à l'exportation, qui bénéficie aussi de très généreuses exemptions de taxes à l'entrée dans les pays de la Communauté Européenne, (voir n° 71 "Les exportations GSP") et bientôt à l'entrée aux Etats-Unis, est pour les investisseurs une bonne affaire, ou au moins une affaire qui promet.

Les rendements des travailleurs cambodgiens sont faibles il est vrai, ce qui diminue certainement les profits des investisseurs

(voir interview de M. Van Sou leng, Président de l'Association des Industries Textiles, CN n° 64 et 71). Mais ces rendements vont s'améliorer. En attendant, ce système permet à des pays producteurs comme la Chine de tourner les "quotas" qui limitent leurs propres exportations, de créer des réseaux commerciaux, d'occuper des "créneaux" dans les pays destinataires.

Créer des ateliers de confection au Cambodge donne aussi du travail aux ouvriers des pays tiers qui envoient à ces ateliers des matières premières, souvent des pièces déjà coupées (quand ce ne sont pas des vêtements déjà pratiquement finis).

On constate aussi que les containers de vêtements servent parfois de "vecteurs" commodes pour les envois clandestins de marijuana. Plusieurs saisies ont été effectuées (interview du général Skadavy, CN n° 70).

### surtout des Chinois

38 de ces 65 projets sont des joint ventures. Le plus souvent entre des sociétés cambodgiennes et des sociétés étrangères, dans quelques cas sans participation cambodgienne.

Les pays qui interviennent dans le plus grand nombre de projets :

Cambodge	32
Taiwan	23
Chine	12
Hong Kong	12
Corée	6
Thaïlande	5
Singapour	5
Malaisie	4
Etats-Unis	3
Grande Bret.	2
Macau	2
France	1
Australie	1
Allemagne	1
Canada	1

### les projets agréés les plus importants

secteur	pays investisseurs	montant (mio \$)
- cimenterie	Corée/Cambodge	195, 8
- zone industrielle	Hong Kong	50, 0
- téléphone	Etats-Unis/ Cambodge	38, 0
- hôtellerie	Malaisie	10, 9
- stockage pétrole	Malaisie	6, 6
- agriculture	Cambodge /Taiwan	5, 9
- bois d'hévéa	Chine/ Cambodge	3, 6
- agriculture	Cambodge/Taiwan	3, 4
- confection	Thaïlande/ Cambodge	3, 2
- emballage	Singapour/Cambodge	2, 7
- confection	Thaïlande	2, 4
- hôtellerie	Singapour	2, 1

Le projet de loin le plus important est celui de la **cimenterie de Touk Meas (Kampot)** joint venture entre le Coréen *Tong Yang* et le Cambodgien *Khaou Tchuly/MKK* (CN n° 71). d'après : CIB



## E C O N O M I E E T F I N A N C E S

On voit que des sociétés cambodgiennes sont présentes dans environ la moitié des projets. On constate aussi une intervention très forte des Chinois, qu'ils soient de Chine Populaire, de Taïwan ou de Hong Kong : ils interviennent dans 47 projets. Encore pourrait-on ajouter au nombre des capitaux chinois ceux qui viennent de Macau et ceux de Singapour (soit 7 interventions de plus).

Sans être absents, les Occidentaux, Etats-Unis, Grande Bretagne, France, Allemagne, Canada, Australie, sont très minoritaires : ils sont présents dans 7 projets au total.

**valeurs**

24 des 65 projets, un peu plus d'un tiers, dépassent 1 million de dollars. Seulement 8 dépassent 3 millions de dollars.

Les usines de confection en général correspondent à des investissements de 250 à 600 000 dollars; parfois aux environs de 1 million de dollars.

Avec son projet de cimenterie à Kampot de 200 millions de dollars, la Corée vient largement en tête des investisseurs étrangers pour la période considérée.

**intentions seulement**

Rappelons que ces chiffres correspondent à des intentions d'investissements. Ils indiquent une tendance, et sont intéressants à

ce titre. Mais il ne s'agit pas d'investissements réalisés. Et les projets, même s'ils sont réalisés, s'étalent sur plusieurs années.

On reconnaît au CIB qu'il n'existe pas encore de "suivi", c'est à dire qu'on ne peut pas dire dans quelle mesure, et même si, les intentions d'investissements ont été réalisées. Et dans le cas où les investissements ont été effectués, s'ils sont conformes au projet d'origine. On ne peut donc pas dire "les investissements privés au Cambodge ont atteint tel montant pendant les quatre premiers mois de 1997".

Le CIB le reconnaît d'ailleurs volontiers : l'équipe de "suivi" des investissements n'est pas encore opérationnelle.

*"Nous avons actuellement 6 personnes dans notre département de contrôle, mais elles ne s'occupent que de vérifier que la société qui doit investir a un emplacement pour exercer son activité. Ce département n'a qu'un an d'existence, et nous manquons de gens d'expérience."*

*"D'autre part, nous attendons toujours que sorte le sous-décret d'application de la Loi sur les Investissements. Il est toujours en discussion en Conseil interministériel. Peut-être au mois de juillet ?"*

Ce sous-décret devrait notam-

ment indiquer clairement dans quels cas peuvent être accordées les exonérations fiscales -qui semblent jusqu'ici accordées avec beaucoup d'arbitraire, ce dont se plaint le Ministère des Finances (et le FMI). Le sous-décret introduirait la transparence, mettrait fin à certaines prébendes, et c'est d'ailleurs peut-être pourquoi il est si long à sortir.

Le sous-décret devrait durcir quelque peu la loi sur les investissements. Etablir par exemple que les sociétés qui ont reçu un agrément du CIB, si elles n'ont pas réalisé leur projet après 6 mois, doivent en donner les raisons, sous peine du retrait de l'agrément.

**orthodoxies**

Il est clair que sur la nécessité de rétablir l'orthodoxie dans les finances publiques, le Ministère des Finances, la Banque nationale et le FMI sont fondamentalement d'accord. On aurait bien tort de les opposer.

En tête de leurs préoccupations communes : mettre fin autant que possible aux "fuites" de recettes (forêts, caoutchouc, exemptions de taxes); et faire contrôler tous les contrats par le Ministère des Finances.

**la réforme administrative**

Connaître précisément les effectifs des agents civils de l'Etat, traiter la paie sur ordinateurs, "gérer" le personnel de la fonction publique, c'est ce que permettra l'informatisation actuellement en cours (CN n° 66). Le sous-décret vient d'être signé -le 28 mai.

La première mise en service, pour quelques ministères, doit intervenir en juillet, l'ensemble du système sera opérationnel à la fin de l'année.

Une première application de cette gestion informatisée : on supprimera les "fonctionnaires fantômes" des listes de paie, on éliminera les fraudeurs qui restent, les absentéistes systématiques. Le nombre des fonctionnaires civils est officiellement de 153 372.

Il faudra aussi supprimer des titulaires réels, de façon à diminuer des effectifs estimés pléthoriques. Le FMI cite le chiffre de 7 680 personnes à enlever des listes de paie avant la fin avril, et de 7 300 de plus avant la fin de 1997.

Il faudra d'autre part limiter strictement les embauches en 1997 à 5 000 personnes, y compris les étudiants diplômés et les personnels techniques, enseignants y compris.

*(Il ne s'agit ici que des fonctionnaires civils, non de la diminution nécessaire des effectifs de la Sécurité -ministère de l'Intérieur- et de la Défense).*

Un spécialiste nous fait observer que 150 000 agents civils de l'Etat, à 20 dollars par mois en moyenne, cela représente 36 millions de dollars par an. C'est une somme très faible : 1,2 % du PIB, c'est à dire 2 fois moindre que dans les autres pays en développement. Et très faible aussi comparée aux recettes du bois : en gros 200 millions de dollars par an.

Autrement dit : diminuer le nombre des fonctionnaires, soit, mais il serait beaucoup plus utile, beaucoup plus intelligent d'augmenter les recettes de l'Etat. On pourrait ainsi mieux payer ces fonctionnaires, les former, et leur demander beaucoup plus. Ce serait une véritable réforme administrative.

**les objectifs communs Gouvernement royal du Cambodge / FMI****Actions antérieures**

- |  |              |
|--|--------------|
| - suppression de toutes les exemptions de contrôles avant embarquement (PSI)   | fin mai 97   |
| - signature du décret d'application de la Loi sur les Investissements  | fin mai 97   |
| - instructions explicites des Premiers Ministres pour que tous les contrats concernant les biens de l'Etat soient contrôlés par le Ministère des Finances    | fin avril 97 |
| - exploitation des forêts : destruction du matériel illégal, saisie et vente du bois coupé, définition des points d'exportation légale                       | fin avril 97 |
| - embauche d'une société internationale indépendante pour assister et contrôler les exportations de bois; versement de toutes les recettes du bois au budget | fin mai 97   |

**Critères de réalisations structurelles**

- |  |              |
|--|--------------|
| - système de connaissance et de contrôle des effectifs des agents civils de l'Etat | fin sept. 97 |
| - audit sur place de 75 entreprises supplémentaires                                | fin sept. 97 |
| - inspection sur place d'au moins 4 banques par une société d'audit de renom       | fin sept. 97 |
| - absence de toute exemptions de taxes pendant la durée du programme               | permanent    |

**objectifs structurels**

- |  |            |
|--|------------|
| - création d'un système efficace de connaissance et de contrôle des activités forestières  | sept 97    |
| - procédures assurant l'application continue du sous-décret qui impose le contrôle par le Ministère des Finances de tous les contrats impliquant les biens de l'Etat | juin 97    |
| - adoption de la Loi sur les banques commerciales  | juillet 97 |
| - adoption de la Loi sur les échanges extérieurs   |            |
| - suppression des intérêts de la Banque Nationale du Cambodge dans ses joint ventures avec des banques commerciales  | juillet 97 |

(source : document paru dans le Phnom Penh Post du 16-29 mai 1997)



## le Code de commerce

**L**e Code de Commerce doit comporter 9 livres, correspondant à 9 Lois.

Livre 1 sur l'enregistrement des Sociétés : la loi a été adoptée en mai 1995 Modification à venir : tous les documents d'enregistrement seront gérés par le Ministère du Commerce (Office juridique) et non par le tribunal de Commerce.

Livre 2 sur les formes de sociétés : le projet jugé trop "français" est retourné à la présidence du Conseil des ministres. On y travaille au Ministère du Commerce, avec de difficiles problèmes de vocabulaire (comment traduire en khmer "société anonyme", "société à responsabilité limitée", "franchise", etc ...?).

Livre 3 sur la propriété commerciale et les contrats commerciaux : il y a là un problème de prérogatives. La rédaction de la Loi dépend à la fois du Ministère du Commerce et de celui de la Justice.

Livre 4 sur la faillite et le redressement judiciaire : même chose.

Livre 5 sur le tribunal de Commerce ("arbitrage") : le projet est fait par le Ministère du Commerce, il doit être envoyé au ministère de la Justice.

Livre 6 sur la Chambre de Commerce : loi adoptée en mai 1995. La Chambre de Commerce existe.

Livre 7 sur la propriété intellectuelle : il est divisé en 3 parties : - la protection des marques, qui dépend du Ministère du Commerce; - les brevets, qui dépendent du Ministère de l'Industrie; - les droits d'auteur et droits voisins, qui dépendent du ministère de la Culture.

Le projet de Loi existe, et il est traduit.

Livre 8 sur la qualité : un expert français y travaille.

### Cambodge Nouveau

le lieu où s'informent  
et communiquent  
le secteur public  
et le secteur privé  
les responsables  
cambodgiens et étrangers

## SIEM REAP - ANGKOR l'APSARA choisit sa voie

**R**éuni le 13 mai, le Conseil d'Administration de l'Autorité pour la Protection du Site et l'Aménagement de la région d'Angkor (APSARA) a pris des décisions qui marquent un net déblocage de la situation. Les travaux d'infrastructure de la Cité hôtelière devraient enfin pouvoir commencer.

Plus généralement, trois décisions fondamentales ont été prises :

- la proposition de "joint venture" proposée en novembre 1996 à l'APSARA par la société coréenne JINRO est acceptée.

- l'APSARA devra disposer d'au moins 51 % des parts du capital de cette société.

Plus question donc de la formule proposée par la société malaisienne YTL, qui souhaitait prendre en charge seule le développement de la zone.

L'apport de l'APSARA "pourra être constitué par des études engagées par l'APSARA au titre de la Cité hôtelière et par les premiers travaux d'infrastructure à engager sur une première tranche de la zone, au bénéfice de la desserte du parc archéologique et subsidiairement de la Cité hôtelière proprement dite. L'Autorité recherchera les financements nécessaires auprès d'aides extérieures, notamment auprès de la Caisse Française de Développement (...)"

- pour aménager la Cité hôtelière, et y construire les bâtiments ad hoc, un "consortium" sera créé dans lequel l'APSARA détiendra au moins 5 %, son apport étant constitué par l'apport des terrains qu'elle consentira. Le consortium sera largement ouvert à d'autres participants.

"Le Conseil d'administration de l'APSARA mènera tous les efforts pour étendre, à terme, la zone d'aménagement à 1000 ha. Il approuve le principe de sa réalisation par phases, en fonction des besoins, et notamment d'une première tranche de 60 ha".

### un plan-masse dans un an

La résolution du Conseil d'Administration dont l'essentiel figure ci-dessus s'en tient à des termes très généraux.

Le résumé des débats du Conseil d'Administration permet d'en savoir un peu plus :

- la société coréenne JINRO propose d'établir un "plan-masse" ("master plan") concernant l'ensemble des 1000 ha. Elle est disposée à investir 5 millions de dollars dans cette opération.

Ce n'est donc que lorsque ce "plan-masse" aura été établi, dans un an, que l'on connaîtra concrètement les intentions de JINRO concernant la zone (qui seront alors éventuellement discutées).

- après la réalisation du plan-masse sera créé un consortium multinational. Il sera ouvert à toutes les sociétés souhaitant en faire partie.

### quels partenaires pour le consortium ?

On sait l'intérêt manifesté depuis 1991 par la *Lyonnaise des Eaux* française (le projet *Culture-Espace*). Il est question aussi que la société *Betamékong* construise un hôtel 4 étoiles. La société malaisienne YTL pourrait à ce stade réapparaître. Mais dit-on à l'APSARA elle n'a plus donné signe de vie depuis longtemps.

- lors des débats, le vice-Président du Conseil d'Administration M. Vann Molyvann a insisté pour que les appels d'offres concernant les 60 ha de la Cité hôtelière soient lancés sans attendre;

- il faut néanmoins terminer les études foncières et le calcul des indemnités aux occupants;

### comment financer les infrastructures ?

- parmi les premiers travaux d'infrastructure : la nouvelle route d'accès aux temples, à partir de la N 6 et de la Cité hôtelière, avec un pont sur la rivière de Siem Reap, les adductions d'eau, l'assainissement, l'équipement électrique etc ... Les études sont faites, mais le financement manque (voir *Numéro Spécial "Siem Reap Angkor"*, CN 68)

- l'idée a été émise au cours des débats que la part de l'APSARA dans la joint venture pourrait être inférieure à 51 %, pour permettre à d'autres investisseurs d'en faire partie. La joint venture n'en resterait pas moins

"khmère", puisque de toutes façons le terrain est inaliénable.

- la participation active, aux débats, des représentants des ministères concernés, notamment Finances, Plan, Environnement, Culture, de la Présidence du Conseil, du Conseil des Juristes de la Présidence du Conseil ... a donné de la force aux décisions prises. On a noté toutefois l'absence du ministère du Tourisme (il avait signé avec YTL un "MOU", *memorandum of understanding*, et depuis favorisé un accord avec YTL).

### et JINRO ?

L'APSARA a donc exercé son autorité. Rien de meilleur pour sa propre image, qui a besoin d'être mieux reconnue au Cambodge comme à l'étranger; pour l'image de la région d'Angkor aussi, dont il faut qu'on sache qu'elle est bien organisée et gérée; enfin pour l'image du Cambodge qui dépend en partie de celle de la zone archéologique.

Mais qu'en est-il de la société coréenne JINRO ?

Il apparaît que cette société, l'une des 50 premières de Corée, qui réalise son chiffre d'affaires surtout dans les boissons alcoolisées et la construction, détient en Corée le record de l'endettement : sa dette, 3,7 milliards de dollars, atteint deux fois le montant de son chiffre d'affaires et 37 fois le montant des capitaux propres. Même si un endettement important est courant en Corée, il n'est pour *Hyundai* que de 4 fois les capitaux propres, pour *Daewoo* que 3,3 fois. Pour sauver JINRO de la faillite, des banques lui ont accordé fin avril un moratoire.

Bien sûr les 5 millions de dollars promis pour le "plan masse" ne représentent qu'une faible somme pour le conglomérat JINRO. Mais ensuite, sera-t-il en mesure d'investir en grand dans la région Siem Reap Angkor ? Certains observateurs estiment que la société malaisienne YTL, qui est elle en pleine santé, attend son heure pour réapparaître.

Parmi les commentaires que suscite le dossier de l'aménagement de la zone Siem Reap - Angkor, nous avons entendu :

- "les délais et difficultés ne sont nullements anormaux pour une affaire de cette envergure";

- "de toutes façons rien de vraiment définitif n'interviendra tant que la situation politique ne sera pas clarifiée".



## Général de Police SKADAVY M. Ly Run Alerte au crime !

**C**e matin 13 juin nous avons arrêté une Chinoise de Taïwan venue au Cambodge pour organiser des mariages entre des hommes Taïwanais et des femmes Cam-bodgiennes. Une fois arrivées là-bas, elles ne rencontrent pas leurs maris, on les envoie directement à la prostitution.

Une Cambodgienne est venue nous voir. Elle a travaillé comme cela plusieurs mois, et puis elle a rencontré un homme d'affaires sérieux, qui l'a aidée à retourner au Cambodge. Arrivée ici, elle a retrouvé la Chinoise qui organise tout cela.

Maintenant je vais rechercher les autres femmes, et les familles, qui paient chaque fois 2 ou 3000 dollars. Et il y a naturellement des problèmes de corruption. Des fonctionnaires délivrent de faux documents pour faciliter le voyage. Des femmes cambodgiennes sont déjà à Taïwan, à Macau, à Hong Kong ... Et il y a aussi le cas de mineures de moins de 15 ans, il y en a un peu partout. C'est un problème très difficile.

Tout dépend des gens, de leur conscience. Il faut comprendre que les gens qui ont vécu la période des khmers rouges, qui ont beaucoup souffert de 1975 à 1979, ont changé complètement de mentalité.

Cela n'existait pas autrefois. Jusqu'en 1970, pendant le Royaume du Cambodge, le Prince Sihanouk disait du Cambodge que c'était une île, un paradis. Il y avait des traditions, très bien organisées. Mais avec ce qui est arrivé depuis 1970, avec la guerre, avec le génocide khmer rouge, le régime communiste, la société a changé. Maintenant nous avons la mafia chinoise, le trafic des êtres

humains, la drogue, des problèmes avec des Africains aussi, des faux dollars, des faux passeports, et des problèmes de pédophiles : un Français, qui avait eu déjà des difficultés en France avant de venir au Cambodge, un Canadien d'origine allemande, qui a eu aussi à faire à la justice au Canada pour deux crimes. Récemment, on a ouvert un coffre-fort qu'il avait dans une banque à

Hambourg (il n'avait pas payé les droits), on y a trouvé des documents pornographiques. Il a deux comptes bancaires en Thaïlande ...

Nous avons donc affaire à des Chinois, des Européens, etc ... des gens organisés, qui ont de l'argent, et nous, nous sommes très peu organisés.

Je ne peux pas accepter que le Cambodge devienne un pays de sex-tourisme, comme la Thaïlande, et avec des problèmes de Sida. Au Vietnam le sex-tourisme n'existe pas. Et c'est parce que les prostituées vietnamiennes ne peuvent pas travailler au Vietnam qu'elles viennent chez nous, et elles vont aussi en Chine et à Macau etc ... en utilisant des passeports cambodgiens. C'est l'honneur du pays qui est concerné.

C'est la même chose pour la drogue. Les touristes viennent ici de plus en plus parce que c'est facile de consommer de la drogue, alors qu'en Thaïlande, à Singapour, en Malaisie, ils ne peuvent pas. La police y est très sévère. Tandis qu'au Cambodge tout est facile, amphétamines, ecstasy,

héroïne, ... Les touristes arrivent à l'aéroport, ils vont à l'hôtel, et voilà, et on n'arrête personne. Pour l'instant ce ne sont que des touristes, mais ça va gagner des jeunes Cambodgiens. Cela commence déjà ! Et croyez-moi, nous ne serons pas en mesure de l'arrêter.

J'ai commencé à enquêter sur les affaires de cannabis ... Mais on ne peut pas tout faire, et mon équipe est très faible !

C'est une question qui concerne toute la société. C'est pourquoi je tire la sonnette d'alarme pour nos politiciens, pour qu'ils nous aident. Nous avons besoin

### trafic de femmes, drogue, prostitution, pédophilie, sans moyens, nous serons bientôt dépassés

de moyens, sinon, dans six mois, dans un an, qu'arrivera-t-il ?

Nous avons besoin avant tout de ressources humaines.

Compares au Vietnam, à la Thaïlande, qui ont un très haut niveau, nous sommes très faibles. Avant tout nous avons besoin de cadres de haut niveau. Nos personnels doivent recevoir la formation de l'Académie de Police. Il nous faut de bons cerveaux, des gens d'expérience, nous n'en avons que très peu, et non des illettrés, des gens sans éducation.

Et bien sûr il nous faut de l'argent. Dans notre métier c'est très facile d'en avoir. Arrêter des motos, des voitures, ça fait 3, 5, 10 dollars, et 10 fois dans une soirée, c'est de l'argent ! Nous aussi nous avons besoin d'argent pour notre femme, nos enfants. Moi-même mon salaire est de 30 dollars par mois. Il faudrait des salaires corrects.

Il y a aussi la question de la justice. Cette Chinoise que nous avons arrêtée ce matin parce qu'

elle organise ces envois de femmes cambodgiennes à Taïwan, elle a de l'argent, elle est bien habillée, elle peut tout faire ! Elle ne voulait pas nous répondre, même lorsque la victime était devant elle !

Si je l'envoie au tribunal, 90 jours après elle sera libérée ...

La situation s'aggrave, et la justice n'est pas efficace. Je ne dis pas qu'il y a des protections "en haut lieu". Jusqu'à présent, non, ce n'est pas le cas. Les politiciens sont très occupés, et qu'ils ne se mêlent pas de ces affaires-là. Mais il y a ce pouvoir qui donne l'argent, sur la police, et sur la justice. C'est l'argent qui décide.

On cite les casinos. Dans ce cas-là, ce ne sont pas des ministres, ce sont des généraux qui protègent ces activités. Les soldats qui protègent les casinos, ce sont des généraux qui les ont mis là. Je pourrais le faire moi-aussi, envoyer 20 ou 30 de mes gars et dire : "il faut me payer tant par mois ...". Je peux le faire !

Il y a aussi la question de la sécurité. On tue ici facilement, pour avoir une moto, une voiture ... pour 100 dollars. Cela vient du régime de Pol Pot, où l'on massacrait sans discuter, sans raisons.

Il appartient aux Cambodgiens de décider de leur destin. Pour nous, pour nos enfants, nous devons faire un pays comme la France, comme l'Allemagne. Il faut que quand des Cambodgiens vont à l'étranger on ne dise pas d'eux que ce sont des truands, des malfaiteurs, des trafiquants de drogue, ...

Nous ne devons pas laisser le Cambodge devenir le pays où on blanchit l'argent. Les pays donateurs ne l'admettront pas, et nous ne pouvons pas vivre tout seuls sans eux ...

CAMBODGE NOUVEAU  
le journal  
des décideurs  
votre meilleur investissement

**Cambodge Nouveau**  
bi-mensuel  
Politique, Economie, Finances

Directeur de la publication Chea Savuth  
Rédacteur-en-chef : Alain Gascuel  
Enquêtes : Suy Sothea  
Mise en page : Pen Mary  
Impression : CIC  
Centre Informatique du Cambodge

58 rue 302 - BP 836 - Phnom-Penh  
**CAMBODGE NOUVEAU**  
tel (015) 91 19 67  
est vendu uniquement par abonnement  
exemplaire gratuit sur demande

**Petites Annonces**  
tel (855-23) 724672 - 426-046  
\*\*\*\*

**Immobilier**

**Bureau à louer / Office for rent**  
n° 394, Sihanouk street,  
350 m<sup>2</sup> par étage  
2ème étage : 2000 \$/mois  
3ème étage : 1500 \$/mois

**Bureau à vendre / Building for sale**  
n° 13 - 15, rue 88  
dimensions : 20m x 18 m par étage  
six étages  
prix demandé : USD 400 000

Pour plus de renseignements, contacter svp  
Canada Bank Ltd  
n° 263 rue An Duong Phnom Penh  
M. Bun Khim

**A vendre :**  
**Hôtel 5 niveaux**  
surface utilisable : 4 500 m<sup>2</sup> environ  
situation exceptionnelle sur le fleuve, près du Palais Royal  
Pour tous renseignements contacter  
tel 018 810 345

**Bureaux à louer :**  
Centre d' Affaires  
149-151 rue 110  
Pour tous renseignements contacter  
tel 018 810 345